



19 juillet 2023

Comité permanent de la science et de la recherche  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
[SRSR@parl.gc.ca](mailto:SRSR@parl.gc.ca)

Objet : Programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada

Madame, Monsieur,

L'Alliance canadienne des universités de recherche de petite et de moyenne taille, ci-après l'ACCRU, se réjouit de pouvoir contribuer à l'étude du Comité permanent de la science et de la recherche sur les programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada.

L'ACCRU est le porte-parole national pour plus de 40 universités de recherche de petite et de moyenne taille au sein du secteur de la recherche au Canada. Ces établissements d'enseignement supérieur accueillent un grand nombre d'étudiants de troisième cycle dans une vaste gamme de programmes de maîtrise et de doctorat. La majorité de ces universités sont situées en dehors des grands centres urbains de notre pays. Comparativement aux grandes universités de recherche, les universités de recherche de petite et de moyenne taille attirent et forment des étudiants de troisième cycle provenant d'un bassin plus diversifié pour ce qui est de leur âge et de leurs origines ethniques ou autochtones. De plus, elles accueillent un nombre considérable d'apprenants de première génération qui sont issus de milieux socioéconomiques variés et, dans une grande proportion, qui proviennent des régions rurales et éloignées d'un bout à l'autre du Canada.

**Au Canada, les universités de recherche de petite et de moyenne taille offrent des possibilités de recherche essentielles aux étudiants des cycles supérieurs et aux boursiers postdoctoraux**

Au sein du secteur canadien de la recherche, ces institutions jouent un rôle fondamental pour le système de formation en recherche, et elles représentent approximativement 80 % des établissements d'enseignement supérieur au Canada.

Les universités de recherche de petite et de moyenne taille sont une passerelle pour les jeunes canadiens qui veulent accéder à l'éducation postsecondaire dans leur région, car ces institutions accordent la priorité à l'accessibilité et à l'accompagnement complet des étudiants pour optimiser leurs chances de réussite. Leur emplacement ainsi que leur offre de programmes et de services de soutien attirent un bassin diversifié d'apprenants, qui peuvent ainsi commencer, ou compléter, leur formation en recherche. Les travaux de recherche menés dans ces établissements sont souvent harmonisés aux priorités régionales et ils prennent appui sur

la collaboration d'une vaste gamme de partenaires au sein de la collectivité.

### **Les étudiants des cycles supérieurs et les boursiers postdoctoraux des universités de recherche de petite et de moyenne taille doivent souvent relever des défis additionnels**

Comme il est indiqué dans le récent Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, les mesures d'appui offertes à la prochaine génération de chercheurs au Canada sont gravement inadéquates. Le nombre de bourses accordées et les fonds consentis ne suivent pas le rythme des investissements des autres pays, et ils ne tiennent pas compte de la hausse du coût de la vie ni de l'inflation. Même si cette situation crée des obstacles importants pour tous les étudiants des cycles supérieurs et les boursiers doctoraux au Canada, ceux qui sont inscrits dans les universités de recherche de petite et de moyenne taille doivent relever des défis additionnels. À titre d'exemple, les étudiants des régions rurales et éloignées du Canada et les apprenants autochtones doivent changer de milieu pour poursuivre des études universitaires. Or, les coûts associés au logement et aux déplacements essentiels pour maintenir les liens avec la famille et la communauté sont très élevés.

### **Recommandations**

Faire des investissements stratégiques pour soutenir la prochaine génération de chercheurs canadiens, comme suit : 1) augmenter l'aide financière proportionnellement à l'inflation et à la nécessité d'attirer les candidats les plus talentueux; 2) réviser la formule de distribution des bourses; 3) améliorer le financement des trois organismes de recherche afin d'optimiser les possibilités en matière de formation; 4) accroître les mesures d'appui pour les boursiers postdoctoraux; 5) reconnaître les coûts élevés pour les étudiants des cycles supérieurs provenant des régions rurales et éloignées.

#### **1. Augmenter l'aide financière selon l'inflation**

Depuis 2015<sup>i</sup>, la dette des diplômés augmente de plus en plus. Ainsi, 41 % des étudiants à la maîtrise et 54 % des étudiants au doctorat ont une dette importante de 25 000 \$ et plus au moment de l'obtention du diplôme. Le montant moyen de la dette des diplômés à la maîtrise s'élève à 28 000 \$ tandis que celui des diplômés au doctorat s'élève à 33 000 \$. Selon les données de Statistique Canada pour le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)<sup>ii</sup>, les montants consentis dans le cadre des programmes fédéraux de bourses pour les étudiants de cycles supérieurs en sciences (pour une seule personne qui vit dans une zone urbaine de 500 000 habitants) n'ont pas changé depuis 2003; les chercheurs postdoctoraux n'ont connu qu'une seule augmentation, en 2015. L'ACCRU appuie fortement la recommandation du Comité permanent de la science et de la recherche d'augmenter les investissements dans les programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada. Par ailleurs, l'ACCRU appuie l'organisation Universities Canada<sup>iii</sup>, qui recommande dans son mémoire d'« augmenter de 50 % la valeur des bourses d'études supérieures et des bourses de recherche postdoctorale offertes au Canada et l'ajuster régulièrement pour tenir compte de l'inflation ».

## 2. Réviser la formule de distribution des bourses

Le nombre de bourses et de montants attribués est insuffisant pour favoriser l'accessibilité. Par conséquent, l'ACCRU appuie la recommandation d'Universities Canada de « doubler le nombre de bourses d'études supérieures et de bourses de recherche postdoctorale offertes au Canada ». Parallèlement, la formule utilisée pour répartir ces bourses d'études entre les universités n'est pas équitable, car elle est plus avantageuse pour les grandes universités. En effet, le calcul repose sur le montant des fonds reçus par chacun des organismes de recherche pour l'université. Par exemple, le CRSNG classe les universités dans trois catégories, soit les grandes, les moyennes et les petites. Pour 2020, les grandes universités ont reçu approximativement 67 millions de dollars en financement, tandis que les petites universités ont reçu 5,8 millions de dollars. Cela représente un ratio d'environ 11,6. Autrement dit, les grandes universités ont reçu 11,6 fois plus de bourses pour les étudiants à la maîtrise que les petites universités. Cependant, il y a 1 697 professeurs dans les grandes universités qui ont obtenu du financement en 2020, comparativement à 198 professeurs dans les petites universités. Cela représente un ratio d'approximativement 8,6. Donc, la formule fait en sorte que les professeurs des grandes universités qui ont obtenu du financement ont un avantage par rapport au nombre de bourses des grands organismes<sup>iv</sup>. L'ACCRU recommande de concevoir une nouvelle formule pour distribuer les bourses pour les étudiants à la maîtrise et qu'elle prenne en considération non seulement le financement total versé à chaque université, mais aussi le nombre de professeurs financés et le nombre d'étudiants inscrits dans les programmes de recherche à la maîtrise.

## 3. Améliorer le financement des trois organismes de recherche afin d'optimiser les possibilités en matière de formation

Comme l'a souligné le Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, l'une des plus importantes mesures pour soutenir les stagiaires au Canada est l'aide financière à la recherche. Un nombre considérable d'étudiants aux cycles supérieurs et postdoctoraux sont payés au moyen d'allocations ou de salaires puisés dans les subventions accordées aux professeurs, contrairement à des bourses d'études. Selon le rapport, environ 35 000 stagiaires sont soutenus indirectement de cette manière, ce qui équivaut à presque trois fois les dépenses annuelles actuelles (726 millions de dollars par an) des conseils subventionnaires pour l'aide financière directe qu'ils versent par le biais de leurs programmes de bourses d'études et de recherche. Centrer uniquement les efforts sur ces volets de financement est, de loin, la manière la moins efficace d'améliorer le soutien aux étudiants des cycles supérieurs et postdoctoraux. Il faut augmenter l'aide financière pour les étudiants des cycles supérieurs en tenant compte de l'inflation des 15 à 20 dernières années. Parallèlement, les mentors/superviseurs doivent faire partie de la solution en versant à leurs stagiaires un salaire adapté au coût de la vie. L'ACCRU appuie la recommandation du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche, à savoir qu'il est essentiel pour le Canada de verser une aide financière soutenue et substantielle aux chercheurs en augmentant les subventions à un niveau concurrentiel à l'échelle internationale, et en remédiant aux lacunes des subventions de recherche afin qu'elles financent des salaires compétitifs pour les stagiaires. L'ACCRU appuie aussi la recommandation d'Universities Canada d'« augmenter le financement des budgets de

base du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, des Instituts de recherche en santé du Canada et de la Fondation canadienne pour l'innovation de 10 % par année au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer la compétitivité du Canada en matière de recherche et de développement.

#### 4. **Accroître les mesures d'appui pour les boursiers postdoctoraux**

Depuis que les boursiers postdoctoraux sont considérés comme des employés à durée déterminée au Canada plutôt que des stagiaires en recherche, peu de choses ont changé dans l'approche pour accorder du financement, des contrats, du soutien ainsi que l'accès à des ressources et aux programmes nécessaires pour réaliser des progrès en matière de savoir et d'innovation qui stimulent l'économie. Dans le Sondage national des postdoctorants canadiens 2016, il est recommandé que le Canada adopte « une échelle de salaire postdoctorale compétitive comparable à celle du Royaume-Uni et des États-Unis », et instaure « une structure salariale incluant [un réajustement annuel] tenant compte de l'expérience et de l'inflation ». En outre, il est important de souligner que ce ne sont pas tous les boursiers postdoctoraux qui deviennent (ou souhaitent devenir) des chercheurs universitaires. Nombre d'entre eux choisiront plutôt de mettre à profit leurs idées, leur motivation et leur esprit visionnaire dans des initiatives qui appuient la société civile et le développement économique. Le fait de revoir les préjugés par rapport au cheminement professionnel dans nos programmes universitaires pourrait mener à de nouvelles possibilités de partenariat et de financement pour les boursiers postdoctoraux. Ces derniers doivent d'ailleurs relever certains défis clés, notamment en ce qui concerne les congés parentaux. Bien que les boursiers postdoctoraux bénéficient de ce type de congé, leur milieu/contrat de travail dans l'établissement d'attache (c'est-à-dire, la façon dont ils sont rémunérés par les organismes fédéraux) peut ne pas couvrir leurs frais médicaux, dentaires ou autres avantages sociaux pendant leur absence autorisée. L'ACCRU appuie les recommandations énoncées dans le Sondage national des postdoctorants canadiens, à savoir adopter une échelle de salaire postdoctorale compétitive, instaurer une structure salariale incluant un réajustement annuel, remédier aux préjugés à l'égard des carrières en recherche dans les universités, et tenir compte des besoins en matière de congés parentaux dans l'élaboration des programmes postdoctoraux.

#### 5. **Reconnaître les coûts élevés pour les étudiants des cycles supérieurs qui proviennent des régions rurales et éloignées**

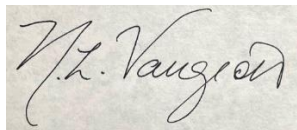
Malgré qu'en 2002 le gouvernement du Canada avait promis que « les diplômés du secondaire auront la possibilité de poursuivre des études postsecondaires, sous une forme ou une autre », l'accès à l'éducation supérieure demeure plus difficile pour les étudiants de certaines régions de notre pays. En effet, les étudiants des régions rurales affichent des taux de participation et de diplomation plus faibles que les étudiants des régions urbaines. Selon les données de Statistique Canada<sup>vi</sup> et d'autres études, les étudiants des régions rurales sont sous-représentés dans les établissements d'enseignement supérieur<sup>vii</sup>. Alors que les étudiants des régions urbaines ont facilement accès à un vaste choix d'options en matière d'études postsecondaires – sans avoir à quitter le domicile familial –, les étudiants des régions rurales continuent de devoir prendre une décision en fonction de leur capacité à quitter le domicile familial et leur communauté<sup>viii</sup>. Les étudiants des cycles supérieurs et les boursiers postdoctoraux qui

proviennent des régions rurales et éloignées du Canada doivent assumer les coûts – la plupart du temps élevés – associés à leur changement de milieu et à leurs déplacements par la suite. Cette réalité freine certains étudiants à investir dans leur éducation supérieure, qui constitue un lourd fardeau financier pour eux-mêmes et leur famille (souvent issus des milieux socioéconomiques inférieurs). Il est particulièrement important de soutenir les Autochtones qui amorcent une carrière en recherche. Pour les régions rurales, les conséquences sont énormes parce qu'elles perdent leurs candidats talentueux qui vont s'installer, souvent indéfiniment, dans les régions urbaines pour poursuivre des études universitaires. L'ACCRU recommande d'intégrer dans les programmes d'aide financière et d'allocation pour les cycles d'études supérieures et de recherche postdoctorale un volet conçu spécifiquement pour les candidats des régions rurales et éloignées afin d'accroître leur participation. Si possible, créer des incitatifs pour encourager les candidats talentueux en recherche à retourner travailler dans leur région rurale ou éloignée d'origine, et ce, afin de contrer l'exode des cerveaux causé par la migration des étudiants qui veulent poursuivre des études universitaires.

Le Canada a le potentiel de tirer parti de ses candidats très talentueux sur le plan intellectuel et d'investir dans les nouveaux talents afin qu'ils dirigent des recherches essentielles, peu importe leur région. L'objectif principal est de renforcer le secteur de la recherche en le rendant plus inclusif, plus innovateur et plus productif. La seule manière d'y arriver est d'accroître les investissements stratégiques dans les chercheurs en début de carrière afin de leur donner accès à de la formation par l'entremise des bourses d'études supérieures et postdoctorales dans les universités de toutes les régions du Canada.

En terminant, les membres de l'ACCRU remercient le Comité permanent de la science et de la recherche d'avoir eu la possibilité de transmettre leur point de vue sur les façons dont le Canada peut améliorer ses programmes de bourses d'études supérieures et postdoctorales. De plus, ils participeront avec plaisir à toute nouvelle consultation visant à créer un secteur de la recherche où les candidats talentueux peuvent développer tout leur potentiel.

Cordialement,



Nicole L. Vaugeois, Ph. D.

Présidente de l'Alliance canadienne des universités de recherche de petite et de moyenne taille

---

<sup>i</sup> [Dettes d'études de toutes sources, selon la province d'études et le niveau d'études \(statcan.gc.ca\)](#)

<sup>ii</sup> Données de Statistique Canada

<sup>iii</sup> [Table des matières \(ourcommons.ca\)](#)

<sup>iv</sup> [https://www.nserc-crsng.gc.ca/doc/DGP2020\\_f.pdf](https://www.nserc-crsng.gc.ca/doc/DGP2020_f.pdf)

<sup>v</sup> [Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche \(canada.ca\)](#)

<sup>vi</sup> [Participation aux études postsecondaires dans les groupes sous-représentés et minoritaires \(statcan.gc.ca\)](#)

<sup>vii</sup> Andres, L. et E.D. Looker, « [Rurality and Capital: Educational Expectations and Attainments of Rural, Urban/Rural and Metropolitan youth](#) ». *La revue canadienne d'enseignement supérieur*, Vol. XXX1, N° 2, 2001; Looker, E.D. et P. Dwyer. « Education and Negotiated Reality: Complexities Facing Rural Youth in the 1990s ». *Journal of Youth Studies*, volume 1, n° 1, 1998, pages 5 à 22.